

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Plateforme CMGO de Auch sur la commune principale de l'AIOT Chemin de l'Arçon 32000 AUCH.

La référence de votre dossier est A-3-1AS2XK6RQ et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/01/2023 à 14h38 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- caroline.legouic@colas.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- caroline.legouic@colas.com (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **53743318700375**

Raison sociale **CARRIERES ET MATERIAUX DU GRAND OUEST**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

AV CHARLES LINDBERGH

33700 MERIGNAC

Signataire

Nom : **TRESCOS**

Prénom : **Pascal**

Qualité : **Président**

Adresse électronique : **caroline.legouic@colas.com**

Téléphone fixe : **+(33) 553873280**

Téléphone portable : **+(33) 642473677**

Référent

Nom : **LE GOUIC**

Prénom : **CAROLINE**

Fonction : **RESPONSABLE FONCIER ENVIRONNEMENT**

Adresse électronique : **caroline.legouic@colas.com**

Téléphone fixe : **+(33) 553873280**

Téléphone portable : **+(33) 642473677**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **caroline.legouic@colas.com**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Plateforme CMGO de Auch**

Description des activités :

Il s'agit d'une plateforme de stockage de matériaux de négoce et de réception/valorisation de matériaux de récupération de chantiers. Cette activité est soumise à la rubrique ICPE 2517-2 station de transit, regroupement ou tri dont la capacité est de 8000 m². La plateforme CMGO se situe sur la parcelle D 745 de la commune de AUCH. Les matériaux de négoce proviennent majoritairement des carrières CMGO. Les matériaux inertes en transit sur la plateforme répondent aux conditions d'accueil décrites dans l'arrêté du 2 décembre 2014. La société CMGO souhaite faire une campagne de concassage d'une durée d'une semaine.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Chemin de l'Arçon

32000 AUCH

X : 504022

Y : 6287228

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2515	2-b	Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	Puissance maximale 350 kW	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les seules interventions génératrices de déchets concernent le chargeur qui évolue sur le site. Elles seront menées par les équipes de mécaniciens de la société CMGO qui collectent les déchets générés pour les répartir sur un des sites principaux de la société dans des conteneurs adéquats. Ces opérations de maintenance auront lieu soit sur une aire étanche auprès de l'entreprise limitrophe (SALR Delile et fils) soit sur un dispositif d'aire étanche mobile.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le réseau public de lutte contre l'incendie se situe Chemin de l'Arçon à moins de 200 m du site. La borne incendie est en face des Silos du Mirandais (coopérative agricole).

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Déclaration 2515-2b pour une campagne de concassage de 2 semaines sur la plateforme de AUCH	06/08/2021	DREAL

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

planCadastralSimple.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan d'ensemble.pdf